



Contrôle des petites installations

chauffages à bois jusqu'à 70 kW

- Systèmes de contrôles
- Premières expériences vécues par les cantons

Dominik Noger

Section Qualité de l'air, Serv. de l'environnement et de l'énergie (SG)

**erhalten
und
gestalten**

St Gallen kann es.

Contenu

A chacun sa méthode

- Les spécialistes de l'organisation: ZUDK
- Les adeptes de «FairFeuern»: cantons de l'est de la Suisse, AG, SO
- Les pragmatiques: BE
- Le chauffage central au centre des préoccupations: ZH
- En cours de planification: BL/BS, VS, cantons de l'ouest de la Suisse, TI

Expériences vécues par les cantons

Résumé



Les spécialistes de l'organisation: ZUDK

- Philosophie
- Le rôle du contrôleur de combustion est de prodiguer des conseils
 - Prise d'échantillon de cendres dans toutes les installations
 - Manquements liés aux cendres dénoncés par l'organe administratif compétent
- Concept
- Le rapport n'a pas d'effet direct sur les exploitants
 - Analyse des cendres: 100% visuelle, 20-30% XRF
 - Avertissement/plainte par la commune (resp. NW, UR)
- Contrôles
- Obligatoires pour toutes les installations fréquemment utilisées (excepté pellets)
 - En principe tous les deux ans
- Coûts
- Frais du contrôleur de combustion + 35.- francs (frais administratifs et de laboratoire)
 - Total: environ de 60.- à 100.- francs



Les adeptes de «FairFeuern»: CH est, AG, SO

- Philosophie
- Un contrôle simple de l'installation, des combustibles et des cendres suffit
 - Priorité: conseils/sensibilisation
 - Le ramoneur jouit d'une proximité privilégiée avec l'exploitant
- Concept
- Rapport détaillé (contraignant) rédigé par le ramoneur
 - Système de vignette pour certains cantons
 - Dénonciation des manquements (contraignant) liés aux combustibles + cendres + installation
 - Avertissement/plainte par la commune
 - Analyse des cendres en cas de manquements réitérés/de plainte
- Contrôles
- Premier contrôle pour toutes les installations (excepté les installations rarement utilisées)
 - Périodique: tous les deux à six ans (selon le degré d'utilisation)
- Coûts
- Les tarifs sont fixés par la commune
 - La plupart du temps de 35.- à 60.- francs (tarif différent si premier contrôle ou contrôle périodique)



Les pragmatiques: BE

- Philosophie
- Système comparable à «FairFeuern»
 - Rapport uniquement en cas de manquements réitérés
- Concept
- Pas de manquements félicitations
 - Manquements liés aux combustibles éclaircissements/informations de la commune
 - Manquements liés aux cendres éclaircissements/rapport «officiel»
 - Manquements réitérés cendres/commune: avertissement
 - Toutes les installations sont contrôlées à l'occasion du nettoyage visant à réduire le risque d'incendie (excepté pellets)
 - Contrôle lors de chaque nettoyage (au minimum tous les quatre ans)
- Coûts
- Les tarifs sont fixés par le canton
- | | |
|------|--|
| 10.- | pas de manquements/manquements liés aux combustibles |
| 30.- | manquements liés aux cendres |
| 60.- | manquements réitérés |



Le chauffage central au centre des préoccupations: ZH

Philosophie

- Besoin d'action marqué pour les chauffages centraux
- La mesure ou l'appréciation des émissions de fumée sont encouragées

Concept

- Rapport détaillé (contraignant) par le contrôleur de combustion
- Etape 1: examen/évaluation des installations, selon le système «FairFeuern»
- Etape 2: mesure/appréciation des émissions de fumée des chauffages centraux

Contrôles

- Obligatoires pour toutes les installations fréquemment utilisées (>200 kg/année)
- Périodique: tous les deux ans

Coûts

- Les tarifs sont fixés par la commune
- Objectif: coûts comme pour les brûleurs à huile/gaz à une allure (env. 120.-)
- En sus: coûts des mesures d'émissions



En cours de planification: BL/BS, VS, CH ouest, TI

BL/BS

Début des contrôles prévu pour 2012:

- Troisième saison de la campagne d'information «richtig Anfeuern» (allumer un feu sans fumée)
- Concept de contrôle périodique en cours d'élaboration

VS

Début des contrôles prévu pour 2012:

- Contrôle obligatoire de toutes les installations fréquemment utilisées
- Mesure de CO incluse

CH ouest

- A l'avenir, les chauffages à bois devraient être contrôlés
- Concept encore ouvert

TI

- Le canton n'est pas compétent en la matière
- Aucune action prévue



Expériences: ZUDK

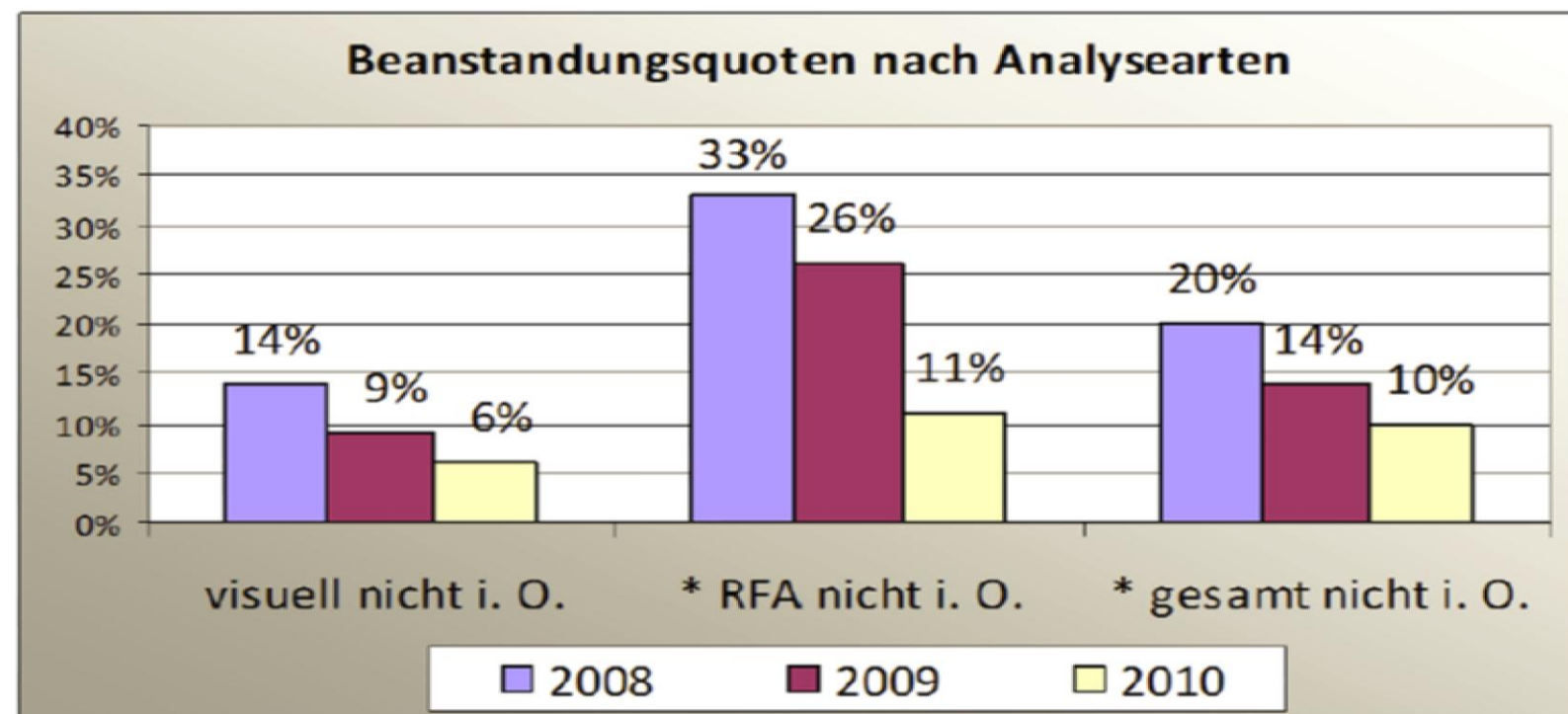
Contrôleurs

- Nombreux feed-back positifs de la part des clients
- Les situations problématiques font figure d'exception
- Les contrôleurs sont extrêmement satisfaits du système ZUDK

Chiffres

Geschäftsstelle Feuerungskontrolle

Jahresbericht 2010



* Die Werte „RFA nicht i. O.“ und „gesamt nicht i. O.“ dürfen aufgrund der angepassten Beurteilungskriterien ab dem Jahr 2010 nicht direkt miteinander verglichen werden. Wie oben erwähnt, werden nur 30% aller Aschen RFA-analysiert. Die Prozentzahlen bei den Säulen „RFA nicht i. O.“ beziehen sich deshalb auf diese 30%.



Expériences: ZUDK

Chiffres

- Près de 25 000 installations contrôlées
- Il ressort des sondages que les exploitants apprécient les contrôles
- Devoir de contrôle bien suivi
- Environ 100 cas de manquements réitérés; il est difficile d'obtenir de la commune qu'elle impose la mise en œuvre du système
- UR: 15 dépôts de plainte (amendes de 550.-)

Faits

- Le travail d'information et de contrôle porte ses fruits
- Système bien organisé et transparent
- Approbation des exploitants
- **IMPORTANT:** action en cas de manquements réitérés

- La tromperie de la part de l'exploitant est possible malgré tout (échange des cendres)
- Il n'est pas garanti que le contrôleur procède comme il se doit
- Le rapport (réserve de combustibles, état de l'installation, exploitation) n'a pas d'effet direct sur l'exploitant



Expériences: «FairFeuern»

Ramoneurs

Réactions semblables dans l'ensemble des cantons:

- La situation s'est considérablement améliorée ces quatre dernières années
- Les feed-back des clients sont majoritairement positifs
- Les situations problématiques sont rares (exception: les communes qui se sont lancées les premières dans ce système)
- Pas de changement de système nécessaire
- Les contrôles périodiques des installations «bons élèves» doivent être plus simples (et moins coûteux)

Chiffres

- Exemple: dans les cantons SG, TG et GR, environ 100 000 contrôles ont été effectués (coûts: environ 5 millions de francs)

Chiffres semblables dans l'ensemble des cantons:

- Taux de manquements dans les communes: de 0 à 30 % (!)
- Moyenne (manquements): 5-10 %; généralement des bagatelles
- «Cas difficiles» (vieux bois, déchets): uniquement quelques-uns par commune
- On commence seulement à réitérer les contrôles



Expériences: «FairFeuern»

Taux de manquements de 0 à 30 %

Causes éventuelles	Interrogations
<ul style="list-style-type: none">• Variabilité des prestations des ramoneurs• La présence d'un fournisseur peu fiable dans la région• Informations de la commune• Variabilité de la mise en œuvre du premier contrôle	<ul style="list-style-type: none">• Les ramoneurs sont-ils trop précis?• Les ramoneurs ferment-ils les yeux?• Certains ramoneurs ne remarquent-ils rien?

Moyenne (manquements) 5-10%; généralement des bagatelles

Causes éventuelles	Interrogations
<ul style="list-style-type: none">• Les abus ont clairement augmenté• L'offre en bois de forêt est avérée	<ul style="list-style-type: none">• Les ramoneurs sont-ils souvent trompés?• De nombreux ramoneurs ferment-ils les yeux?• Que montreraient les analyses de cendres ?



Expériences: «FairFeuern»

Faits

- Le travail d'information et de contrôle porte ses fruits
- La mise en œuvre n'est pas uniforme entre les communes
- Approbation des exploitants
- Installations «bons élèves»: simplification des contrôles périodiques
- La tâche n'est pas aisée pour les (maîtres) ramoneurs
- On commence timidement à réitérer les contrôles
- Il est difficile d'obtenir de la commune qu'elle impose la mise en œuvre du système

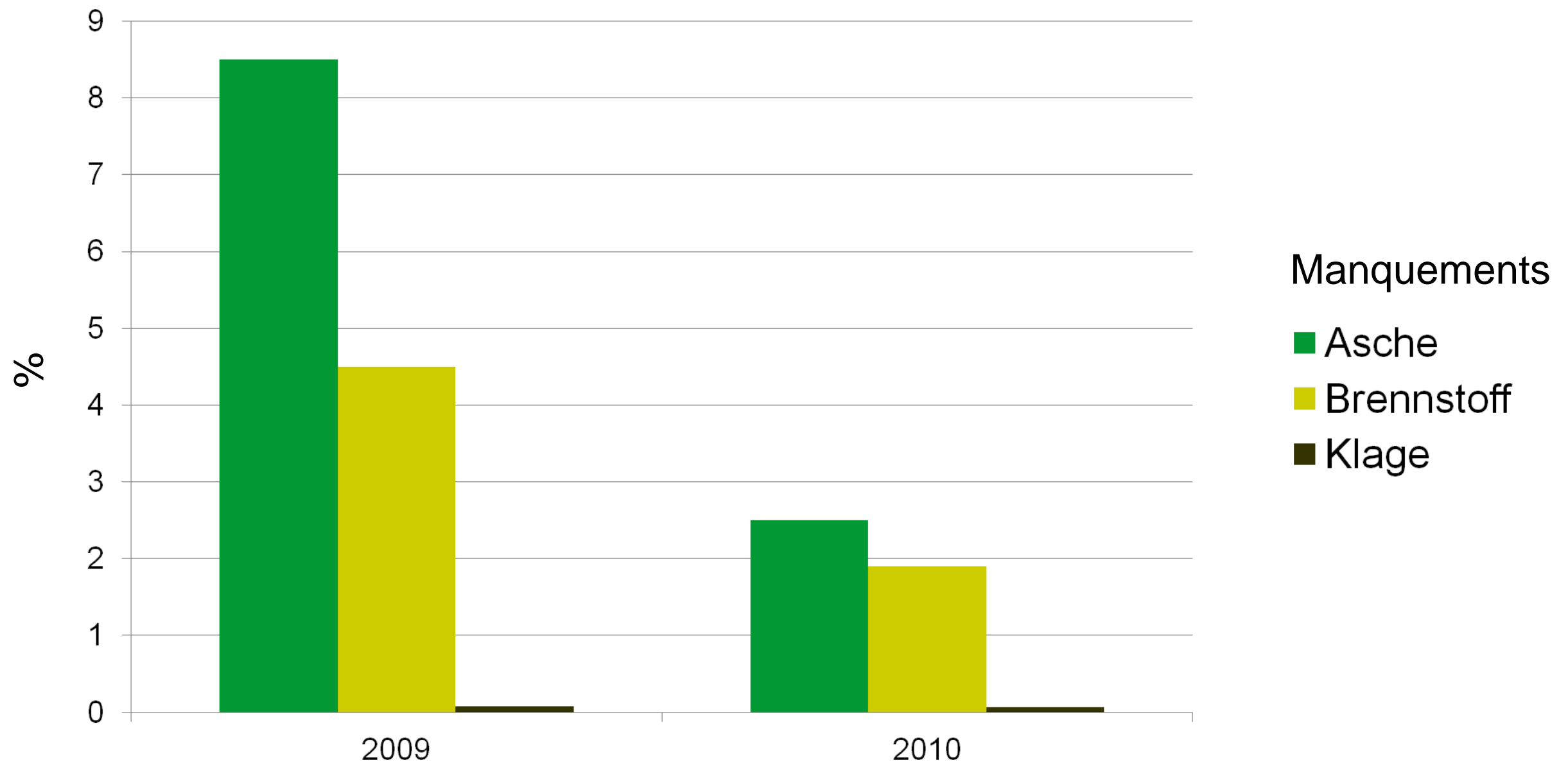
- Il est possible d'être trompé par les exploitants
- La qualité du travail du contrôleur n'est pas garantie
- Que montreraient les analyses de cendres?

Mais aussi:

Certains problèmes liés aux ramoneurs peuvent provoquer d'importants remous (AG)



Expériences: BE



- Expériences et feed-back comparables avec ceux de «FairFeuern»
- Les manquements liés aux combustibles n'ont pas de conséquences (sauf en cas de plainte)
- Environ 59 000 contrôles annuels



Expériences: ZH

- Encore de grandes disparités dans les procédures
- Jusqu'à aujourd'hui, environ 14'000 contrôles ont été effectués
- Environ 80 appréciations d'émissions de fumée/mesures
Le taux de manquements s'élève à 8%
- Actuellement: échange d'expériences
- Objectif: poursuivre l'uniformisation
- Premiers résultats des mesures: exposé UGZ



Résumé

Général

- Le rôle le plus important revient toujours au contrôleur
- Le travail d'information et de contrôle porte ses fruits
- Presque pas d'abus concernant les cheminées (sauf dans les appartements de vacances)
- Grande réserve de bois: les abus liés aux combustibles sont difficiles à déceler
- Il est toujours possible d'être trompé par l'exploitant
- **IMPORTANT:** agir en cas de manquements réitérés

ZUDK

- Système bien organisé et transparent
- Pour des raisons politiques, la mise en œuvre du système n'est pas possible partout

FairFeuern

- Harmonisation de la procédure
- Bons élèves: simplification du contrôle périodique
- Campagne: analyse des cendre comme ZUDK

Mesures

- Premiers résultats attendus

